



CONTRAT DE JOUEUR



Collège International Marie de France saison 2021-2022

Vous avez été sélectionné pour faire partie d'une équipe compétitive représentant le Collège International Marie de France et évoluant dans la ligue scolaire de la RSEQ.

Pour faire partie de cette équipe, vous devez confirmer votre inscription sur le site de l'**Association Sportive du CiMF (ascimf.ca)**, en remplissant le formulaire d'inscription en ligne.

La signature du contrat de joueur ET l'acquittement des frais d'inscription sont obligatoires pour être admis aux entraînements.

Je _____, classe _____,
membre de l'équipe de **BADMINTON**, FÉM OU MASC, CATÉGORIE : _____,
m'engage à respecter les termes du contrat de joueur du CiMF énumérés ci-dessous ainsi que le règlement intérieur de l'AS qui se trouve sur le site de l'AS :

- 1- S'impliquer sérieusement et de façon engagée dans son travail scolaire tout au long de l'année.**
- 2- Avoir une attitude respectueuse en cours et envers tous les membres du personnel du CIMF.**
- 3- Participer de façon assidue aux entraînements.**
- 4- S'impliquer de façon positive au développement de l'équipe et s'engager à représenter le Collège avec fierté et esprit sportif.**
- 5- Avoir un comportement respectueux envers ses coéquipiers, ses entraîneurs, ses adversaires et les arbitres; avant, pendant et après les rencontres sportives.**
- 6- Lors d'absence à un tournoi où vous êtes inscrit, des frais de 25\$ vous seront facturés.**
- 7- Respecter le protocole sanitaire mis en place à cause de la pandémie de COVID-19 (verso).**

En cas de manquement, le joueur sera convoqué par le comité disciplinaire de l'AS, qui statuera sur d'éventuelles sanctions si cela s'avère nécessaire.

Signature : _____, date : _____

Je _____, parent d'élève, ai pris connaissance
de l'engagement de mon enfant envers le CiMF.

Signature : _____, date : _____

PROTCOLE SANITAIRE EXCEPTIONNEL

AS 2021- 2022

Les activités proposées par l'Association Sportives seront assurées dans le respect du protocole sanitaire établi par le RSEQ et le Collège International Marie de France conforme aux exigences de la santé publique.

Le joueur(se) doit :

- Arriver changé pour son entraînement (les vestiaires ne sont pas disponibles).
- Prévoir une bouteille identifiée à son nom (les abreuvoirs ne sont pas disponibles).
- Quitter le CiMF dès que l'entraînement est terminé.
- Porter le masque dès son entrée dans l'établissement. Il pourra l'enlever lors de sa pratique sportive dans le gymnase mais devra le remettre quand la distanciation n'est pas possible lors des regroupements.
- Se désinfecter les mains à son arrivée et à la fin de son entraînement.
- Entrer par une porte et quitter le gymnase par une autre. (Entrée et sortie distincte afin d'éviter de croiser le prochain groupe.)

